



DROIT ET PROCEDURE



Association Française d'Etude de la Concurrence

**MERCREDI 25 MARS 2015 de 17 h 30 à 19 h 30**

Maison du Barreau de PARIS - Grand Auditorium  
2/4 rue de Harlay - 75001 PARIS

CONFERENCE-DEBAT SUR LE THEME :

## **LA PREUVE DANS LE CONTENTIEUX COMMERCIAL ET DE LA CONCURRENCE**

### **Introduction :**

Julie Couturier, avocat au barreau de Paris,  
Président de DROIT ET PROCEDURE

**Les difficultés probatoires en droit commercial :** Augustin Aynès, Professeur à l'Université Paris XII,  
Directeur du master II « Droit des contrats et des pratiques commerciales »

**Quels progrès en droit de la preuve après la directive relative aux actions indemnitaires en droit de la concurrence :** Muriel Chagny, Professeur à l'Université de Versailles Saint-Quentin, Directeur du master contrat, Rapporteur Général de l'AFEC

**Le rôle du juge dans l'administration et l'appréciation des preuves :** Irène Luc, Conseiller à la Cour d'appel de Paris, Pôle 5 Chambre 4

**Quelle place pour la preuve dans les modes alternatifs de règlement des différends ? :** Frank Gentin, Président du Tribunal de commerce de Paris

**L'avocat et la preuve dans le contentieux commercial et de la concurrence :** Thibaud d'Alès, avocat au barreau de Paris

### **Questions/Réponses**

### **Conclusion :**

Jean-Louis Fourgoux, avocat au barreau de Paris,  
Président de l'AFEC

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Véronique Jeandé – Secrétariat DROIT ET PROCEDURE

☎ 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12 - [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)

[www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com)

*Inscription : 30 € TTC - Gratuit pour les membres de l'Association, les Magistrats et les étudiants.*

*Cette conférence-débat est validée  
au titre de la formation continue obligatoire des avocats*

